



# Comité Interprofessionnel du Bois Energie

---

## Rencontres des animateurs bois-énergie

10-11 décembre 2015 - MONTPELLIER

-----

### Compte-rendu de l'atelier en plénière

#### « Retour d'expériences sur la mise en place de certifications / chartes de qualité combustibles »

Vendredi 11 décembre

Animateur/Référent : Matthieu PETIT (FIBOIS 26-07) et Clarisse FISCHER (CIBE)

Secrétaire : Grégory ZABALA (Bois énergie 66)

---

Rappel des travaux de la commission APR :

→ Simplification du **cahier des charges de contrat d'approvisionnement**.

Certaines infos doivent plutôt figurer dans une **charte qualité plutôt que dans le contrat**.

→ Formule de révision des prix.

→ Classification n'est pas à jour car les normes ont changé. *Est-elle nécessaire ?*

#### 1. **Présentation de Matthieu PETIT** (cf. présentation Powerpoint)

##### **Charte Bois Qualité +**

##### ***Définitions générales***

Norme : pas de caractère obligatoire

Avant 2005, norme autrichienne. Sur les territoires, chacun avait son système : source de litiges.

Etapes : norme européenne puis 2014 : norme ISO.

*(Le taux de fines n'est plus fixé par la norme au-delà de P45.)*

Texte de loi / texte réglementaire : obligatoirement appliqué

Ex : arrêté sur la Sortie de Statut de déchets

##### **Démarches qualité : satisfaire le client sur le produit ou service**

⇒ Pas de démarches. « parole » de l'entreprise sur l'expérience, savoir-faire

⇒ Charte qualité : non obligatoire, cadre volontaire. Aucune valeur car pas de contrôle par des organismes indépendants.

⇒ Certification : conforme à une norme ou à un texte réglementaire. Elle peut être plus exigeante que la norme. Audit par une entreprise extérieure. Ex : certification des granulés Din +.

---



# Comité Interprofessionnel du Bois Energie

---

Réflexion/Procédure à mettre en place :

Objectif de l'entreprise > texte de référence > doc support > moyens > contrôles interne et externe

## **CBQ +**

Démarrage en **2001**. Marque qui garantit une :

- **qualité du produit**
- **fiabilité de l'approvisionnement**
- **qualité du service de livraison**

Une seule certification pour plusieurs produits : plaquettes/granulés/broyats Un seul système qualité pour tous les types d'entreprises.

Passer sur **ISO 9001** : intérêt pour les petites entreprises forestières d'être certifiées car parlant. PEFC ajouté depuis car intégration **PEFC** dans le cahier des charges des aides « Fonds chaleur ».

CBQ+ est l'**association** qui regroupe les entreprises engagées dans la démarche qualité.

Financement par les entreprises à 80% et 20% par l'ADEME.

Audit interne par l'interprofession FIBOIS 26-07 : accompagnement pour améliorer les pratiques.

Le multi-site : en se groupant au travers d'une **structure « chapeau » (CBQ+)**, cela permet de **mutualiser certaines tâches** (ex : responsable administratif et responsable qualité = animateur interprofession). Donc, les entreprises de fourniture restent dans leur cœur de métier (production, logistique et relation clients). Un système complexe rendu **accessible à des petites structures**, enlève une partie de la charge administrative qualité aux entreprises.

Le réseau : enrichissement technique. Cette approche de groupe diminue les conflits entre des entreprises concurrentes.

Audit externe par l'organisme **certificateur Afnor**. La certification dure 3 ans (audit initial et audits intermédiaires). L'afnor va **contrôler la structure « chapeau »** et ne va aller voir qu'une partie des structures de production. Sur les 28 entreprises, l'Afnor va en contrôler 6 cette année. Plus il y a d'entreprises, plus on peut mutualiser les coûts.

Cette organisation demande d'avoir de la **rigueur**. On peut faire de l'ISO avec des moyens limités. Ce que souhaite l'organisme certificateur, c'est démontrer l'**amélioration continue** tous les ans.

## **6 points à aborder avec les entreprises :**

- Relation clients
- Gestion approvisionnement (*avoir une trace écrite*)
- Gestion de la production (*Ex : Toutes les entreprises possèdent une étuve. Elles vérifient en continu leur produit*)
- Livraison
- Satisfaction client
- Amélioration continue (*Ex : La gestion des réclamations clients => noter sur un carnet pour s'en rappeler*)



# Comité Interprofessionnel du Bois Energie

**Solidarité** car la structure « chapeau » doit faire un travail d'audit en amont pour vérifier la conformité. Si une seule entreprise est non-conforme, aucune entreprise du groupement ne sera certifiée !

Différentes évolutions :

- Démarche ISO : volonté des entreprises
- PEFC : par obligation, imposé par l'Ademe (Ex : Enregistrement de tous les achats et les ventes demandé par PEFC). Les entreprises sont déjà prêtes dans le cadre de CBQ+. Cela rajoutera un coût supplémentaire.

**En termes de développement, CBQ+ souhaite se développer dans d'autres régions. Chaque région gèrerait son groupe d'entreprises.**

## **2. Échanges avec la salle :**

L'association porte et conventionne tout avec l'interprofession pour l'animation. Un seul **animateur sur cette mission** mais cela ne représente pas un plein temps. Essentiel du temps est sur l'accompagnement technique pour les aider à se développer. Tous les audits sont réalisés en juillet/août et les contrôles afnor sont réalisés en octobre avant la saison de chauffe. Phase de rush, périodique. Pour un temps plein, il faudrait accompagner 50 entreprises. Coût journée : 500 €. Coût pour l'entreprise : environ 1500 € car 1,5 jours d'accompagnement en amont. Actions d'animation payantes, prestations complémentaires.

Le groupe permet de la récupération d'infos, du partage, des échanges techniques. Évolution : entrée de 3 nouvelles entreprises en 2015. Une entrée demande plus de temps d'accompagnement donc progressif.

**L'ISO demande de suivre les compétences des salariés et le matériel.** => Tableau avec les dates de validité des CACES et SST et cahier d'entretien du matériel.

Réaction des entreprises par rapport à l'investissement dans l'**étuve** ? Coût d'une étude : 1000 €. Choix vite fait comparé à l'humidimètre qui coûte 960 € et qui n'est pas fiable.

Sentiment d'avoir fait évoluer le métier ? Reconnaissance de CBQ+ par les fournisseurs ?

Les financeurs ont beaucoup porté au début. Les fournisseurs l'indiquent comme une référence. Les catalogues des constructeurs évoluent. Par ex, Hargassner ne parlera plus de G30 ou G50.

## **Autres démarches ?**

**Expérience en PACA.** Contrôle simple sur la granulométrie et l'humidité et un contrôle plus complet. Les interprofessions ont une marque collective France Bois Bûche. Ce n'est pas certifié par un organisme extérieur.

Marques collectives comme PEFC : enquête administrative pour vérifier si le système de fonctionnement est suffisant pour affirmer que le produit est issu de forêts gérées durablement.

**En annexe :** Présentation Powerpoint « Intégrer la réforme territoriale dans le travail en réseau entre animateurs » d'E. PAYEN (CIBE)

### **A approfondir par la commission « Animation bois-énergie » du CIBE :**

Suivi de l'évolution de la mise en place de la charte CBQ+ et d'autres systèmes de certification de la qualité du combustible en continu au cours des échanges réguliers au sein de la commission.